

Séance publique du 30 janvier 2026

N° 2026-77

Convocation du 23 janvier 2026

Aujourd'hui vendredi 30 janvier 2026 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Madame Christine BOST, Présidente de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

M. Dominique ALCALA, Mme Géraldine AMOUROUX, Mme Stephanie ANFRAY, Mme Amandine BETES, Mme Claudine BICHET, Mme Brigitte BLOCH, M. Patrick BOBET, Mme Christine BONNEFOY, Mme Simone BONORON, Mme Christine BOST, Mme Pascale BOUSQUET-PITT, Mme Fatiha BOZDAG, Mme Myriam BRET, Mme Pascale BRU, M. Eric CABRILLAT, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Alain CAZABONNE, M. Olivier CAZAUX, M. Thomas CAZENAVE, M. Gérard CHAUSSET, Mme Camille CHOPLIN, M. Max COLES, Mme Typhaine CORNACCHIARI, M. Didier CUGY, Mme Laure CURVALE, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, M. Stéphane DELPEYRAT-VINCENT, Mme Eve DEMANGE, M. Gilbert DODOGARAY, M. Christophe DUPRAT, M. Jean-François EGRON, M. Olivier ESCOTS, Mme Anne FAHMY, M. Bruno FARENIAUX, M. Loïc FARNIER, Mme Véronique FERREIRA, M. Jean-Claude FEUGAS, Mme Françoise FREMY, M. Alain GARNIER, M. Guillaume GARRIGUES, Mme Anne-Eugénie GASPAR, Mme Daphné GAUSSENS, M. Nordine GUENDEZ, M. Maxime GHEQUIERE, M. Frédéric GIRO, Mme Fabienne HELBIG, M. Pierre HURMIC, Mme Delphine JAMET, Mme Sylvie JUQUIN, Mme Sylvie JUSTOME, Mme Andréa KISS, M. Michel LABARDIN, M. Patrick LABESSE, Mme Nathalie LACUEY, M. Gwénaël LAMARQUE, Mme Fannie LE BOULANGER, Mme Harmonie LECERF MEUNIER, Mme Anne LEPINE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Matthieu MANGIN, M. Jacques MANGON, M. Guillaume MARI, M. Stéphane MARI, M. Baptiste MAURIN, Mme Claude MELLIER, M. Thierry MILLET, M. Fabrice MORETTI, M. Marc MORISSET, M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, Mme Céline PAPIN, Mme Pascale PAVONE, M. Jérôme PESCINA, M. Stéphane PFEIFFER, M. Michel POIGNONEC, M. Philippe POUTOU, M. Patrick PUJOL, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Mme Isabelle RAMI, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, Mme Marie RECALDE, M. Michael RISTIC, M. Bastien RIVIERES, M. Fabien ROBERT, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, Mme Karine ROUX-LABAT, M. Alexandre RUBIO, Mme Béatrice SABOURET, M. Emmanuel SALLABERRY, Mme Brigitte TERRAZA, M. Jean-Baptiste THONY, M. Serge TOURNERIE, M. Jean TOUZEAU, M. Thierry TRIJOULET, M. Jean-Marie TROUCHE, Mme Josiane ZAMBON.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION :

M. Christian BAGATE à M. Fabrice MORETTI

Mme Nathalie DELATTRE à M. Dominique ALCALA

M. Laurent GUILLEMIN à M. Maxime GHEQUIERE

M. Radouane-Cyrille JABER à M. Olivier CAZAUX

M. Nicolas PEREIRA à Mme Béatrice SABOURET

Mme Nadia SAADI à Mme Eve DEMANGE

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

Mme Christine BONNEFOY à partir de 15h15

M. Thomas CAZENAVE à partir de 15h15

Mme Anne FAHMY à partir de 15h15

Mme Daphné GAUSSENS à partir de 15h15

Mme Fabienne HELBIG à partir de 16h40

M. Stéphane MARI à partir de 16h40

M. Patrick PUJOL à partir de 15h15

M. Michel POIGNONEC à partir de 15h15

LA SEANCE EST OUVERTE

	Conseil du 30 janvier 2026	Délibération
	ADG Action Climatique et Transition Energétique	N° 2026-77

Bilan financier et perception des recettes de l'édition des Assises Européennes de la Transition Energétique 2023 à Bordeaux - Décision - Autorisation

Madame Claudine BICHET présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Depuis 1999, les Assises Européennes de la Transition Energétique (AETE) accueillent chaque année plus de 3 000 participants, collectivités, scientifiques et experts de la transition écologique, acteurs économiques et associatifs, étudiants pour 3 jours de débats et de rencontres.

En 2015, Bordeaux Métropole a rejoint les co-organisateurs de l'évènement, la Communauté Urbaine de Dunkerque à l'origine de l'évènement et qui assure le secrétariat permanent de l'évènement, et l'ADEME, rejoints en 2024 par l'Eurométropole de Strasbourg et Dijon Métropole. Depuis, Bordeaux Métropole a accueilli plusieurs fois l'évènement en 2015, 2017, 2020 et **du 23 au 25 mai 2023**.

Cette édition a accueilli **3 160 visiteurs** au Palais des Congrès à qui une programmation multiformats été proposée et qui ont ainsi pu être informés, échanger autour de **11 plénières** faisant intervenir des journalistes, chercheurs et politologues experts renommés, plus de **120 ateliers** imaginés en collaboration avec les acteurs locaux engagés dans la transition énergétique, **8 visites thématiques** à la découverte des initiatives énergétiques durables mises en œuvre par les acteurs du territoire métropolitain ; en plus de **71 événements** et animations recensés et organisés dans le cadre du Off des Assises sur 11 communes de la Métropole, qui permettent de disséminer l'évènement au sein de tout le territoire métropolitain et auprès du grand public.

Un bilan a été réalisé à la fin de l'année 2023, début de l'année 2024, démontrant la grande satisfaction des congressistes tant dans la qualité des interventions que dans l'utilité d'avoir des échanges entre pairs, mais aussi la large couverture presse et les retombées médiatiques positives. A noter qu'un bilan carbone de l'évènement a été réalisé et les émissions de gaz à effet de serre compensées par Bordeaux Métropole.

Le coût de l'évènement a été de 1 178 692 € TTC dont 896 699 € TTC de recettes, soit un taux de couverture de 76%, et 281 993€ (24%) restant à la charge de Bordeaux Métropole.

Dépenses (€ TTC)		Recettes (€ TTC)	
Location/aménagement des lieux	469 650 €	<i>Recettes perçues par Bordeaux Métropole</i>	
Repas	275 191 €	Entrées	247 770 €
Secrétariat permanent (EcosystèmeD)	246 156 €	Partenariats publics (Région, Dpt)	73 000 €
Hébergements et déplacements	68 716 €	Partenariats privés (BME, Regaz)	87 600 €
Animations/interventions	43 740 €	<i>Total recettes BM</i>	408 370 €
Communication	27 845 €	<i>Recettes perçues par EcosystèmeD</i>	

Logistique/réservation	15 600 €	ADEME	111 329 €
Bilan Carbone	7 650 €	Partenariats privés	372 000 €
Divers	24 144 €	Participation BEI	5 000 €
		<i>Total recettes EcosystèmeD</i>	488 329 €
		Autofinancement BM	281 993 €
TOTAL	1 178 692 €	TOTAL	1 178 692 €

Certaines recettes de l'évènement (participation de l'ADEME et de la BEI, ainsi que d'autres partenariats tels que ENEDIS, GRDF, RTE...) sont perçues par EcosystèmeD, groupement d'intérêt public, à qui la Communauté Urbaine de Dunkerque a confié le secrétariat permanent des assises, d'autres sont perçues par la collectivité hôte en fonction des partenariats qu'elle tisse localement (dans ce cas : Région Nouvelle-Aquitaine, Département de la Gironde, Bordeaux Métropole Energies et Regaz).

Aussi, selon les principes adoptés par les coorganisateurs des assises, une fois le bilan financier effectué, le secrétariat permanent émet un état certifié des recettes et dépenses perçues, afin de reverser à la collectivité hôte les recettes qu'il a perçues, moins ses coûts de fonctionnement pour l'organisation des assises pour réaliser les missions suivantes :

- Programmation de l'évènement (appel à contributions, choix et encadrement des intervenants...)
- Relations presse (stratégie de relations presse et de communication et mise en œuvre)
- Recherche et négociation des partenariats (recettes évoquées plus haut)
- Gestion du site internet de l'évènement

L'état des recettes et dépenses perçues s'établit comme suit :

DEPENSES	TOTAL TTC pris en charge EcosystèmeD	RECETTES	Montant TTC
1.Frais de comité	5 248,19 €	Partenariats	372 000,05 €
2.Programmation	117 600,00 €	Subvention ADEME	111 328,56 €
3.Communication	80 087,52 €	Participation financière BEI	5 000,00 €
4.Site internet	13 220,26 €	Total TTC	488 328,61 €
5.RH	30 000,00 €		
TOTAL TTC	246 155,96 €		
REVERSEMENT A EFFECTUER d'EcosystemD à Bordeaux Métropole			242 172,65 €

Aussi, la convention annexée à la présente délibération précise les modalités de versement des recettes de l'évènement pour un montant de 242 172,65€ au bénéfice de Bordeaux Métropole.

Pour information, les éditions 2024 et 2025 ont respectivement eu lieu à Dunkerque et Strasbourg. L'édition 2026 se déroulera à Dijon du 23 au 25 juin et Bordeaux Métropole accueillera de nouveau l'évènement en 2027.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

VU l'article L 5217-2 du Code général des collectivités territoriales,

VU la délibération n°2022-539 du Conseil de Bordeaux Métropole du 30 septembre 2022 approuvant le Plan climat air énergie territorial,

VU la délibération n°2023-67 du Conseil de Bordeaux Métropole du 27 janvier 2023 portant sur l'organisation de la 24ème édition des Assises Européennes de la transition énergétique à Bordeaux,

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDERANT QUE l'organisation des Assises Européennes de la transition énergétique s'inscrit dans la politique climat énergie adoptée le 30 septembre 2022 visant à faire de la Métropole, une métropole résiliente, inclusive et neutre en carbone,

DECIDE

Article 1 : d'approuver la convention fixant le bilan financier définitif des Assises européennes de la transition énergétique 2023, ci-annexée.

Article 2 : d'autoriser Madame la Présidente à signer la convention ci-annexée et les éventuels avenants nécessaires à son exécution, permettant notamment de percevoir les recettes collectées par le GIP Ecosystème D pour le compte de Bordeaux Métropole,

Article 3 : d'imputer les recettes sur le Budget principal sur l'exercice 2026 au titre des dépenses réalisées en fonctionnement au chapitre 75, article 75888, fonction 76

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité des suffrages exprimés.
Abstention : Monsieur MORISSET, Monsieur POUTOU;

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 30 janvier 2026

Par le/la secrétaire de séance,	Pour expédition conforme,
---------------------------------	---------------------------